

Assemblée citoyenne de Haute-Garonne
PLENIERE D'INSTALLATION

Compte Rendu des échanges

ATELIER N°2

**À la lecture de ces éléments
concernant l'acte II de la Transition
écologique, quelles sont vos
réactions ? Y a-t-il des éléments
qui vous interpellent et/ou qui
vous questionnent ?**



Contexte

Le **22 octobre 2022** a eu lieu la plénière d'installation de la première promotion de l'Assemblée citoyenne du Département de la Haute-Garonne. Après une matinée protocolaire d'installation, des temps d'ateliers en groupes ont été organisés l'après-midi.

À raison de 4 groupes d'environ 30 personnes, subdivisés en sous-groupes de 8 personnes, les membres de l'Assemblée ont pu discuter ensemble autour de deux ateliers.

Déroulé de l'animation

Pour le **second atelier** les membres ont dû réfléchir autour de la consigne suivante :

À la lecture de ces éléments concernant l'acte II de la Transition écologique, quelles sont vos réactions ? Y a-t-il des éléments qui vous interpellent et/ou qui vous questionnent ?

Après avoir de nouveau désigné un scribe-animateur parmi les membres du sous-groupe autour de la table, les participant.e.s ont d'abord eu 5 minutes pour parcourir individuellement le feuillet synthétisant les actions menées pour l'acte I et II de la transition écologique sur le territoire de la Haute-Garonne et prioriser 2-3 idées sur un post-it. Une fois les post-it rédigés, un tour de table s'est de nouveau organisé, chacun a pu expliciter les idées notées sur les post-its. Pendant ce temps, le scribe-animateur prenait des notes sur le support A3 au centre de la table sur lequel étaient inscrites les consignes et la question. Ce premier moment de tour de table a duré environ 25 minutes. À l'issue de cette partie un partage entre les sous-groupes a été mis en place pour produire une synthèse. C'est cette synthèse de l'atelier qui a ensuite été partagée aux trois autres groupes une fois les membres de nouveau réunis en plénière.

Synthèse des échanges

Les échanges autour des actes I et II de la transition écologique se sont polarisés en quatre catégories : « **ce qui a étonné positivement** », « **ce qui a manqué parmi les actions du Département** », « **les points de vigilance** », « **les interrogations** ».

Le deuxième atelier fut pour la plupart des membres une agréable découverte de **l'ampleur de ce que faisait le département** et d'un **acte II** de la transition écologique **abouti**. Si tous les groupes s'accordent en effet sur le fait que le département a mis une **grande quantité d'actions en place** (lutte contre les perturbateurs endocriniens, mesures en faveur de la protection de la biodiversité, accompagnement des agriculteurs, parcours éco-responsables dès le collège, gestion de l'eau ...) ils regrettent cependant le **manque de communication** autour de ces actions qui réduit leur visibilité, leur lisibilité et leur mise en valeur. Parmi ces actions, les outils mis en place pour favoriser le **dialogue citoyen** sont particulièrement mis en avant. Cependant, la plupart des membres reconnaissent qu'ils n'avaient tout simplement pas connaissance de ces actions.

Par ailleurs, les membres de l'Assemblée citoyenne se sont également saisis de ce moment d'analyse pour pointer les manques qui pouvaient être mis en avant à la lecture et qui pourraient être comblés dans la perspective d'une future feuille de route. Il est globalement ressorti de leurs échanges que les actions manquaient de lien entre elles, de **transversalité** et d'attention à la **question des inégalités** face aux effets du changement climatique et face aux mesures mises en place pour y répondre (mobilité, accessibilité pour tous les publics...). Ils ont par ce biais tenté de répondre à la question : « Face aux nouveaux défis environnementaux comment le département peut-il se positionner ? ». De grandes discussions se sont développées autour du **volet social** et de la nécessité de l'articuler avec la totalité des aspects de la transition écologique.

En conclusion, certains membres ont voulu revenir sur la **position des élu.e.s** et leur souhait d'en connaître davantage sur leur **vision stratégique** de la trajectoire du département de la Haute-Garonne afin de parvenir à une **hiérarchisation des actions** et un impact plus efficace des décisions.

Synthèse détaillée

Ce qui a étonné positivement les membres de l'Assemblée citoyenne :

Santé :

- La lutte contre les perturbateurs endocriniens

Biodiversité :

- Les mesures pour la protection de la biodiversité
 - Plan pollinisateurs
 - Espaces naturels sensibles
 - Lutte contre les frelons asiatiques

Education :

- Les parcours éco-responsables dès le collège
- Lien renforcé entre agriculture et collège

Agriculture :

- L'accompagnement des agriculteurs

Bâtiments :

- Les mesures en faveur des bâtiments à énergie positive et de manière générale les mesures concernant les logements

La volonté du département :

- Découverte de l'ampleur de ce que fait le Conseil départemental
- Découverte de tout ce qui a été fait dans le cadre du dialogue citoyen

Gestion de l'eau :

- Actions pour la préservation de l'eau
- La veille de la ressource

Social :

- Pass numérique
- Bonne prise en compte du volet social dans plusieurs domaines

Mobilités :

- L'augmentation du nombre d'aires de covoiturage
- Indemnisation des entreprises qui favorisent le vélo

Ce qui leur a manqué parmi les actions du département :

Alimentation / agriculture :

- Des actions pour la réduction du gaspillage
- Une augmentation des repas végétariens dans les établissements scolaires
- Une augmentation de la part du local dans l'alimentation, et la valoriser la culture de la proximité (circuit court)
- Une amélioration de notre autonomie alimentaire
- Il manque une intervention du département auprès des agriculteurs pour avoir une production moins orientée sur l'élevage.

Biodiversité :

- Réduire l'artificialisation des terres et augmenter la végétalisation des centres villes
- Augmenter la quantité de haies
- Réduire la coupe des arbres
- Avoir une position claire sur l'artificialisation des sols (actuellement pas de plan d'occupation des sols).
- Manque d'accompagnement dans l'entretien des forêts

Mobilités :

- Augmenter la fréquence des trains et des transports collectifs en général
- Augmenter les aides pour les mobilités douces mais attention à ce que ce ne soit pas fait en marginalisant le milieu rural. Les pistes cyclables, voies ferroviaire, l'intermodalité, l'accessibilité ... doivent être déployés sur tout le territoire même en dehors de Toulouse.
- Améliorer l'entretien des routes départementales
- Encourager le covoiturage dans les zones rurales

Education :

- Améliorer l'éducation à la transition
- Manque d'actions tournées vers l'éducation
- Manque de Sensibilisation à la protection de la nature dans les collèges

Eau :

- Mesurer l'état de l'eau potable en Haute Garonne
- Manque de vision stratégique, peu d'actions concrètes sur l'eau

Déchets :

- Augmenter le recyclage et le réemploi en particulier dans le gros œuvre

Energie :

- Rendre obligatoire la rénovation thermique des logements sociaux
- Augmenter la production d'énergie à partir des bâtiments publics
- Travailler la sobriété numérique et énergétique : doit être avec les acteurs de l'ESS et dans le cadre de l'innovation
- Augmenter les aides pour la rénovation des bâtiments
- Développer l'efficacité énergétique et mieux informer

Social :

- Clarifier la manière dont le social s'articule (vélo, alimentation, transports ...) avec la transition écologique
- Réduire l'inégalité entre les territoires par rapport à la transition
- Augmenter l'accompagnement financier des associations qui œuvrent sur les sujets du département

Communication :

- Être mieux formés à ce que fait le conseil départemental
- Être formés aux enjeux et avoir le temps de s'approprier les sujets
- Manque de connexion avec les autres collectivités territoriales
- Besoin d'indicateurs plus chiffrés (méthodologie, référentiels)
- Manque de hiérarchisation des problèmes
- Manque de transversalité

Budget :

- Connaître les budgets alloués à chaque action

Les points de vigilance à avoir à l'esprit pour l'acte III :

- Les mesures semblent trop séparées les unes des autres, insister sur la transversalité.
- Attention à la cohérence de l'aménagement.
- Les mesures ne sont pas toujours assez concrètes.
- Attention au suivi des subventions.
- Attention au suivi des entreprises.
- Il faudrait aussi communiquer sur les résultats de ces actions.
- Mettre les innovations numériques au service de la transition.

Les interrogations qui demeurent :

- Sur les compétences : les articulations avec la Région et les autres collectivités
- Sur les actions : en savoir plus sur le stockage dans les gravières, les aides aux agriculteurs ...
- Sur le budget : avoir accès au budget de l'acte II par actions.
- Qui s'occupe de la gestion des déchets ?
- Comment fonctionnent les aides aux stations de ski ?
- Comment peut-on développer l'innovation au niveau local ?
- Comment fonctionnent les aides aux communes ? (ENR, mobilités douces, précarité énergétique ...)
- Comment rendre les mesures sur la transition écologique sociales et transversales ?
- Comment faire plus simple et aller plus rapidement sur certains sujets ?
- Quid du pouvoir du CD31 face à certains acteurs privés comme Veolia ?
- Quels projets de l'acte II ont été abandonnés et ne figurent pas dans la synthèse.